

Montréal, le 13 juillet 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie du Québec  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria. Bureau 2.55  
Montréal, QC. H4Z 1A2

**Objet : LA BIÉNERGIE** : réduire l'effritement de la clientèle existante à la bi-énergie, sans affecter le nombre actuel de clients tout au mazout.

Madame Dubois,

L'Association québécoise de chauffage au mazout (AQCM) réitère son appui à la décision de la Régie *visant à réduire l'effritement de la clientèle existante à la bi-énergie sans affecter le nombre de clients actuels de l'industrie du chauffage au mazout (décision-2010-022)*. Cependant, l'AQCM émet des réserves à ce que sa clientèle résidentielle actuelle utilisant le tout mazout soit affectée d'une part par un choix global vers la bi-énergie et/ou d'autre part, vers le tout électrique.

Dans le cas où Hydro-Québec – qui ne souhaite pas supporter le tout électricité et par conséquent, les extra Watts - trouvait des moyens, à la demande de la Régie de conserver le parc bi-énergie, l'AQCM appuierait ses démarches. Bien sûr, la bi-énergie, dans sa forme actuelle, diminue l'efficacité de notre réseau de distribution, occasionne plusieurs fermetures de dépôts alors que de multiples PME, entreprises agricoles, forestières et pêcheries, utilisant du carburant sont affectées par des augmentations de prix associées à une réduction de la fréquence de livraisons.

Cette importante diminution de la demande résidentielle pour le mazout, fragilise actuellement nos infrastructures. Le programme de bi-énergie diminue la demande de mazout. Les hivers doux des dernières années ont réduit substantiellement la demande de mazout par livraison pour nos clients bi-énergie qui consomment normalement une livraison par année alors que notre clientèle à 100% mazout consomme environ 2500 litres annuellement soit 3 ou 4 livraisons.

Conséquemment, si la Régie de l'Énergie désire augmenter le nombre de résidences à la bi-énergie, il serait primordial qu'elle exige d'Hydro-Québec une diminution du point de transfert (actuellement à moins 12 degrés). Nous suggérons d'établir le point de transfert à 8<sup>o</sup> Celsius afin de permettre à notre industrie de maintenir une part de marché adéquate, et faire en sorte que tous les clients d'Hydro soient traités également.

La Régie a été saisie de nos demandes à l'Agence de l'efficacité énergétique - aujourd'hui le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques du Ministère des ressources naturelles et de la faune - depuis plusieurs années, pour offrir aux consommateurs tout mazout, des programmes d'efficacité énergétique et plus sécuritaires, issus à même les quotes-parts et les redevances des pétrolières et importateurs. Nous avons démontré que les GES épargnés en remplaçant les vieux équipements par des équipements Energy Star seraient considérables (calculs en mains).

Il est certain que l'industrie du mazout ne s'objecte pas à la bi-énergie. Par ailleurs, nous proposons deux solutions :

- 1) En vue de conserver le parc actuel de la bi-énergie, les promotions pourraient offrir une subvention substantielle pour l'échange d'un appareil à haute efficacité (les fournaies bi-énergie en général au Québec ont 20-22 ans).
- 2) Démontrer les économies du programme et même réduire les coûts du tarif DT car nous sommes tous influencés par le virage au tout électrique.

Nous espérons que cette requête sera considérée et débattue à juste titre par la Régie au bénéfice de la distribution des produits dérivés pétroliers. Nous envisagerons une parution à la Régie d'ici octobre.

Pour tout renseignement additionnel, prière de communiquer avec Hélène Tomlinson (514 285-1150), au bureau de l'AQCM.

Acceptez, Madame Dubois, nos salutations.



Marc Campeau (Suncor Energy)  
Président  
Association québécoise du chauffage au mazout (AQCM)

cc : Mme Nathalie Normandeau, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.  
Mme Leila Chami-Boudjerida, Chef clientèle résidentielle, Direction efficacité énergétique, Hydro-Québec.  
Mme Sonia Marcotte, Présidente-directrice générale, Association québécoise des indépendants du Pétrole.